L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 OCTOBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI, 16 OCTOBRE 1866

AGENCE DE *L'ABEILLE*.

M. JUST COMBS, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississippi, de la Nile-Orléans à Baton-Rouge.

BIENVENUE A L'ENFANT DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Montgomery & Brown, en salle d'enchères, magnifiques meubles marqueté, faits en Europe, vendus de gré et au beau plein Physt—aussi un assortiment général de meubles, &c. Mise en vente de P. Lizer, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de monture, mulets, vaches laitières, wagons, &c.

Par J. P. Boisseau—rue du Canal, No 100 1/2, tout le contenu du local, consistant en pelques fine en écailles, bijoux, parfumerie, fournitures de bureau, éventails, ridicules, installations, &c.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, marchandises sèches.

Par E. M. Jacobs—rue des Champs-Elysées, entre Moreau et Camoniere, meubles, outils de charpentier et de jardinier.

Par Hoffman & Marks—leur salle d'encan, habillements de saison.

Par G. de Fortes—à la Pirogue à coton de la Levée, wagons charrettes, drays, harnais, soufflet de forge, tours, coupes à incendie, &c.

Par B. Turpin—à son magasin d'encan, vins blancs et rouges, madère, eaux-de-vie, whisky, mescaral, &c.

Par John C. Blohm—au No 33 de la rue Bienville: marchandises sèches, habillements, chapeaux, "notions", &c.

Par D. E. Morphy—au dépôt d'inspection de Bozan, No 171 de la rue Tchoupitoulas, plats cédés décomés.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, marchand des sèches étrangères et du pays et fonds d'un magasin de campagne.

☞ Acheteurs vous connaissez chez M Bruce Turpin, 93 Vieille Levée.

Très grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines.
PAR VINCENT & CO.
MM. VINCENT & CO. vendront, dans leur salle d'encan No 16 de la rue de Chartres,
Aujourd'hui,
à 10 heures du matin, de belles marchandises sèches étrangères et américaines.
L'assortiment est le plus grand et le plus varié de la saison. La vente est sans limite en réserve quelconque. Les acheteurs de la ville et de la campagne sont invités à y assister.

☞ M. G. de Février, encanteur, fait une grande vente de wagons, harnais, chevaux, bagages à ensemble, etc., par ordre de la Presse à coton de la Levée, aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, dans la cour aux wagons de la presse à coton du Troisième District, en coin de la rue Levée et Presse.
Les drayons et autres trouveront leur avantage à assister à cette vente, car ils pourront y faire d'excellents achats.

☞ Nos lecteurs sont priés de se rappeler que la vente de beaux peignes en ivoire, en écaille et en cette perche, de brosses, pâtistes à épingles, parfumerie, fourchettes à fromage, éventails, pommes de canne, complétant le mobilier, linge de corps et du lit du magasin No 139 1/2 de la rue du Canal, sera lieu MARDI, 16 du courant, à 11 heures, au No. 139 1/2 de la rue du Canal, pour le compte de la succession d'Adam Pack, par l'intermédiaire de M. J. P. Boisseau, encanteur.

La légalité du Congrès.

Nous avons maintes fois traité cette question de la légalité du Congrès partiel et sectionnel qui a siégé cette année à Washington sous le titre usurpé de Congrès des Etats Unis. Il nous paraît inutile de revenir, quant à présent, sur cette discussion, nos lecteurs devant être complètement édifiés sur ce point. Il n'est pas un jurisconsulte impartial, dégagé de toute préoccupation politique et de tout esprit de parti, qui puisse donner des conclusions autres que celles que nous avons émises nous mêmes au moment de l'ouverture de la session de décembre 1865. Les principes qui régissent la matière, les textes de la Constitution qui garantissent à chaque Etat son droit de représentation à la Chambre et au Sénat, sont trop précis pour permettre le moindre doute sur la solution d'une question aussi simple et aussi claire. L'opinion du Président Johnson sur ce point n'est pas davantage douteuse. Nous la trouvons constatée dans son premier message au Congrès et dans tous ceux qu'il l'ont suivi. Cette opinion est même devenue de plus en plus tranchée, à mesure que le bon sens et le sentiment de justice connus par les représentants et les sénateurs du Nord se répétait et se produisait. Aux simples recommandations d'admettre les mandataires du Sud, contenues dans le message annuel d'ouverture, ont succédé des instances plus vives, une exposition du droit des Etats, et des invocations pressantes en faveur du respect dû à la Constitution.

Eh dernier lieu, le Président est arrivé à contester le droit du dernier Congrès à passer un amendement à la Constitution par un vote des deux tiers des membres présents, en l'absence forcée des envoyés de dix des Etats de l'Union. Cela équivalait évidemment à dire que l'assemblée qui a voté cet amendement n'avait pas le caractère légal de Congrès des Etats-Unis. Mais il y avait encore loin d'une opinion exprimée d'une manière indirecte et détournée à la dénégation ouverte du droit de cette assemblée à faire des lois pour le pays, bien que ce fut une conséquence logique de l'objection présentée au vote sur l'amendement. Le Président avait en des rapports fréquents avec le Congrès, et il fallait qu'il donnât un démenti à ses propres actes pour consacrer de reconnaître à ce corps le caractère officiel qu'il lui avait accordé jusque là.

Tel était l'état des choses, lorsque parut dans le *Ledger* de Philadelphie la dépêche dont nous avons donné le texte hier. Bien qu'on doive être, dans ce pays habitué aux fausses nouvelles et aux semaines de toute espèce, le télégramme de M. Fiset n'en produisit pas moins une sensation très vive et l'on monta subitement de trois ou quatre pour cent. Or, fait significatif, bien que la dépêche ait été démentie, les cours n'en sont pas moins restés sous le coup de l'influence qui les avait fait monter à un taux assez élevé, et cela s'explique naturellement.

Le correspondant du *Ledger* a peut-être menti, mais il n'a fait en réalité, que donner un corps et une formule à des idées qui étaient la préoccupation de tous les esprits. Chacun se disait il pas depuis longtemps les questions que Brutus a fait adresser par le président à l'avocat-général? M. Johnson lui-même ne les a-t-il pas posées maintes et maintes fois au congrès (dont l'autorité est mise en question) par ses messages, et au pays dans de nombreux discours rendus publics? Qu'y a-t-il d'invraisemblable à ce qu'il se fait décidé à faire donner une question quasi-juridique à des conclusions déjà si clairement émanées par lui, à passer de la théorie à la pratique? Absolument rien. Il était naturel de penser, au contraire, que depuis longtemps déjà le président avait dû prendre l'avis du conseiller légal du gouvernement sur ces graves questions. Voilà pourquoi aussi on se demande quelle signification il faut attacher au démenti donné à la dépêche.

Plusieurs suppositions se présentent à l'esprit en ce qui concerne l'origine de cette dépêche.

Ou ce n'est qu'une invention d'un correspondant qui a cru le moment propice pour lancer dans le public ce qui était d'ailleurs une conjecture plausible de beaucoup d'esprits, et le gouvernement a tenté à rétablir simplement les faits pour réserver complètement sa liberté d'action.

Ou c'est une manœuvre des ennemis de l'administration qui est en train de mettre à jour les intentions qu'ils lui attribuent afin d'écarter le danger en faisant, comme on dit, sauter la mine avant l'heure, et en mettant la gouvernement au pied du mur pour l'obliger ou à démentir la nouvelle, ou à se prononcer pour une politique que les radicaux auraient le temps de battre en brèche et dont ils ne manqueraient pas de tirer argument dans les élections de novembre.

Ou, enfin, c'est un ballon d'essai lancé par le gouvernement lui-même pour provoquer l'opinion publique à se prononcer de façon à éclairer M. Johnson sur les dispositions d'après qui pourrait trouver dans le cas où il se déciderait à entrer en lutte ouverte avec le congrès. Le démenti donné à la dépêche ne serait, dans cette hypothèse, qu'une feinte destinée à couvrir les intentions réelles du président.

Sans avoir la prétention de deviner laquelle de ces suppositions est la bonne, nous croyons que, dans les trois cas, il était d'une bonne politique de démentir la dépêche. Des élections importantes doivent encore avoir lieu en novembre: il est bon que les électeurs soient prévenus des complications que peut amener la folle résistance des radicaux à la reconstruction de l'Union. D'un autre côté, le président tient à réserver en liberté d'action jusqu'après les élections, afin de ne pas se fermer toute issue. Il est plus que probable qu'il a posé à l'avocat-général des questions analogues à celles que contient la dépêche, mais il ne commettra pas l'imprudence de l'avouer avant le jour où il sera décidé à mettre le feu aux poudres et à briser former les portes du Capitole aux délégations du Nord. Le démenti officiel donné à M. Fiset ne nous apprend donc rien sur la politique future du président, et les explications confuses fournies par ce correspondant ne font que jeter une nouvelle obscurité sur des conjectures auxquelles est incident n'a fait que donner un plus vif intérêt d'actualité. Depuis son retour à Washington le président s'est renfermé dans un silence qui forme en contraste frappant avec les élans d'expansion qui ont caractérisé sa tournée dans l'Ouest. Il ne révélait et médite sur les difficultés nouvelles de sa situation, et il ne lui convient pas qu'on ait pu lui prêter le moindre lumière sur les résolutions qu'il forme pour conjurer l'orage qui s'amoncelle sur sa tête. Nous l'attendons à l'œuvre pour le juger, et pour le punir s'il y a lieu.

UNE TRISTE NOUVELLE DES PASSAGERS DE L'EVENING STAR.—On lira dans nos dépêches de ce matin que le second lieutenant de l'*Evening Star*, arrivé à moitié mort sur le littoral de la Floride, rapporte qu'il s'était séparé du steamer avec un canot rempli de dames, que ces dames ne sont toutes perdues en mer, moins deux qui ont succombé en débarquant aux terribles privations qu'elles avaient éprouvées. Ainsi, jusqu'à présent nous n'avons enregistré parmi les survivants du steamer que des marins et pas un passager. Cette circonstance extraordinaire peut donner lieu à beaucoup de suppositions peu flattueuses pour le caractère des hommes qui composaient l'équipage de l'*Evening Star*. Qui fera l'histoire de ce désastre?

THÉATRE D'ORLÉANS.—Il y aura ce soir représentation au Théâtre d'Orléans. Le spectacle se composera de deux comédies-vaudevilles, *La Partie de Piquet* et *Les Premières Armes de Richelieu*. Nous pensons que les finesses et les saillies de la comédie n'auront pas moins que les poignantes émotions du drame le privilège d'attirer la foule.

NOUVEAUX LUSITANIENS.—On trouvera plus loin les noms des membres qui ont été élus officiers de cette honorable société, que M. V. Camugli est appelé à présider pendant deux années. Les élections se sont passées dignement et la société, en témoignage de son estime pour l'homme qu'elle a choisi comme président, lui a fait cadeau d'une très belle canne à pommeau d'or. Nous en félicitons M. Camugli, car une préférence qui satisfait tout le monde, est nécessairement d'un bon augure. Nous remercions, en outre, la société de la bienvenue que son excellente bande de musiciens a bien voulu nous donner hier soir en passant devant nos bureaux. Nous avons entendu avec joie la marseillaise, ce grand hymne patriotique qui sera de tous les temps et de tous les pays.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.—Le principe de l'association et de la mutualité, si fécond en heureux résultats, reçoit chaque jour de nouvelles applications. Un grand nombre de jeunes gens du Second et du Troisième District se sont réunis le 14 septembre dans le but d'organiser sous le nom de « Young Men's Crescent Association » une société ayant un but charitable. Des élections ont eu lieu et les personnes suivantes ont été nommées pour composer le bureau: C. T. Beauregard, président; M. Fernandez Jr., vice-président; E. Marchand, secrétaire, J. Leblanc, trésorier. Nous souhaitons au plein succès à la nouvelle société.

OCCASION FAVORABLE. — L'automne s'annonce sous les auspices les plus favorables, c'est l'été indien avec son soleil resplandissant et ses variations de température, ses soirées et ses matinées fraîches contrastant avec la chaleur du jour. Si belle que soit cette saison, elle est pernicieuse pour ceux qui ne prennent pas la précaution de changer de vêtements suivant les indications thermométriques ou bien de porter du linge de dessous pour éviter les refroidissements. C'est donc le moment où il faut songer à compléter ou à renouveler en garde-robe. Nous croyons en conséquence rendre service à nos lecteurs en leur indiquant une excellente occasion de faire leurs emplettes au meilleur marché possible. Messieurs Garretson et Barker, dont le magasin est rue St-Charles No 41, en face l'hôtel St-Charles, écoulent en ce moment tout leur assortiment d'habillements confectionnés, de linge fait et d'articles de toilette de tout genre. Leur intention est de faire une liquidation générale de leur ancien stock et ils invitent le public à venir se rendre compte de leurs prix et de la qualité de leurs marchandises.

CIGARES DE LA HAVANE. — M. F. A. Gonzales vient de ouvrir, rue Carondelet No 2, un magasin de détail pour la vente des cigares de la Havane. Ces cigares sont garantis quant à l'origine et les prix en sont très modérés. M. Gonzales vend aussi des cigarettes de la célèbre marque la "Honradez" qu'il peut donner à 15 cents le paquet, et des cigares de la même marque à 5 cents. Voyez l'annonce, et, si vous êtes fumeur, vous vous réjouirez, car les prix de M. Gonzales vont faire une révolution sur le marché en faveur des cigares havanais.

☞ Nous sommes charmés de voir que notre ami, justement populaire, le Dr. Marsden, a donné au monde une préparation extraordinaire, le SIROP CARMINATIF DE MARSDEN, pour la guérison de toutes les affections d'intestins, et d'après les témoignages de nombreux amis, nous pouvons dire hardiment que c'est le seul remède sûr et efficace, et si nous éprouvons jamais un dérangement d'intestins, nous aurons immédiatement recours à cette préparation, avec certitude de guérison.

PROVISIONS. — MM. Ethell & Thomas, marchands par commission rue Poydras No 105, ont à vendre saindoux, bacon, porc, beurre, farine, farine de maïs, tabac, etc., etc., le tout de qualité supérieure. L'excellente réputation de la maison Ethell & Thomas est une garantie de la qualité de ses articles et nous engageons le commerce de détail à ne pas négliger l'occasion qui se présente d'avoir à bon marché des articles précieux pour tous les ménages.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE, 15 octobre 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel—au coin des rues Bienville et Chartres.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	64 degrés.
Midi	77 "
3 heures du soir	79 "
6 heures du soir	77 "

GROSSE FRAUDE.—Le *Times* d'hier soir, raconte qu'un jeune homme employé dans une maison de cette ville, a commis une fraude considérable au préjudice de son chef de la maison pour $1,000, tiré sur une des banques pour en payer une autre, recevant l'argent de la première, en enregistrant le montant sur le livre de l'autre banque et plaçant le livret à sa place, comme si le dépôt eut été bien et dûment fait. La fraude fut découverte dimanche; et le jeune homme appréhendé par la police a rendu $2,800. Les parties intéressées n'ayant pas voulu poursuivre pour ne pas mêler, à cette affaire, les noms d'innocentes personnes, nous ne donnerons pas nous-mêmes le nom du jeune homme. Dans l'espoir qu'il s'amendera et restituera de lui même le reste de la somme qu'il s'était indûment appropriée.

RAPPORT MORTUAIRE.—Le nombre des décès rapporté hier a été de 31 dont 9 du choléra et 4 de la fièvre jaune.

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE CHARITÉ. — Nous sommes heureux d'apprendre qu'un grand nombre de jeunes gens du Second et du Troisième District se sont formés une société sous le nom de "Association de jeunes gens du Crescent," dans un but de charité. Les officiers de l'association sont: C. T. Beauregard, président; M. Fernandez Jr., vice président; A. A. Marchand, secrétaire, et J. Leblanc, trésorier.

SERVICE FUNÈBRE.—Une grand'messe sera célébrée à l'église St-Louis, vendredi prochain, en mémoire des personnes qui ont péri dans la dernière traversée de l'*Evening Star*.

LE BATEAU A VAPEUR ROBERT E. LEE. — Ce magnifique steamer, commandé par le capitaine Cannon, est annoncé comme devant partir ce soir pour Natchez et les parties intermédiaires. C'est le plus grand steamer actuellement flottant sur le fleuve, et la splendeur de ses installations, la force de ses machines, la solidité de sa construction, surtout le nom dont il est décoré, lui vaudront un grand frêt et une foule de passagers.

MORT DE M. HY. BIER.—Nous mentionnons avec regret la mort de ce bon et digne citoyen qui avait su gagner l'estime et l'affection des habitants de la Nouvelle-Orléans, soit comme citoyen, soit comme officier public. M. Henry Bier appartenait à la Maçonnerie, aux Odd Fellows, à l'association des pompiers; il était secrétaire du maire Crossman, et de l'Hôpital de Charité, et avait été associé à beaucoup d'entreprises de bienfaisance, et comme dans tous ces rapports avec le monde il avait montré de rares qualités, surtout beaucoup de défficatesse, la nouvelle de sa mort annoncée hier aura causé beaucoup de regrets.

RECORDER AHERN.—Geo. F. Finnegan pour avoir porté des accusations et tiré un couteau sur poignard, a été condamné à $20 d'amende, et D. K. Bockton à $10 pour avoir refusé de payer ce revolver et poignard. Martin Vaughn a $10 pour s'être soûlé; Théod. Cookey, $10 pour vole de fait contre Pat Connors et Rosina Williams et Marthe James (e) pour conduite indécente rue de la Levée.

David French et Ned Jedean pour vol, ont été condamnés à 6 mois de workhouse. John Eskin, pour port d'armes cachées, a été condamné à 3 mois de workhouse de $20 et à passer 90 jours au workhouse, à son choix.

ENQUÊTES.—Une enquête a été faite hier sur le corps de Thomas Wallis (e) Agé de 45 ans, de Washington City trouvé à Pensacola; des vols Philip et Cinquième Vardier: mort de choléra. Autre enquête sur le corps de Henry Shptenstein, de la Nile Orléans, trouvé rue Maïs, No 116. Verdict: mort de diarrhée chronique.

COUR DU RECORDER GATHEL. — James Howard, pour vol sur le grand chemin, a été envoyé hier au Workhouse pour 6 mois. Il avait enlevé de l'argent dans la main d'un nègre quand ce dernier était à payer une paire de bottes.

Kotty Steward, surprise de nouveau dans un état d'ivresse, rue du Bassin, a été envoyée au Workhouse pour six mois.

Jean Lacoul, pour s'être volé non de Bourgogne mais dans la rue Bourgogne, a été condamné à $20 d'amende; aussi, Louis Taylor, à $10, pour conduite indécente, rue Bienville.

Mary Ann Guerin, pour ivrognerie, payera $15 d'amende. Mike Strong en payera $10 pour avoir fait du tapage dans la rue Toulouse.

On lit dans l'*Avenir national*:

Nous recevons au dernier moment une dépêche télégraphique de notre correspondant particulier de Berlin, qui nous annonce que Kaschoff, l'auteur de la tentative d'assassinat sur l'empereur de Russie, a été pendu, hier samedi, à Saint-Pétersbourg. Cette dépêche incomplète mentionne à cette occasion. Il y a en dans cette ville des manifestations qui ont amené des charges de cavalerie, à la suite desquelles des perquisitions ont été exécutées